



Compte tenu du contexte de crise lié au Coronavirus (Covid-19), et des dispositions exceptionnelles prises par les autorités publiques, la Direction Générale d'Ascoma a décidé de mettre en place le télétravail pour les collaborateurs concernés (France et Monaco) à compter du lundi 16 mars 2020, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Nous souhaitons vous faire part des mesures préventives prises afin de vous assurer d'une continuité d'activité dans les meilleures conditions possibles pour tous, et dans le respect des consignes sanitaires. Nous veillerons à vous accompagner au mieux dans votre activité et de répondre à vos sollicitations et demandes par mail et téléphone.

Nous vous remercions de privilégier les mails et de limiter au maximum les envois par courriers notamment pour les déclarations de sinistres.

Vous pouvez joindre vos interlocuteurs habituels en utilisant leurs coordonnées téléphoniques et mails. Les numéros de lignes directes de vos interlocuteurs ont été transférées sur leurs téléphones portables respectifs. Tous les collaborateurs sont équipés d'ordinateurs portables et l'accès aux systèmes d'information est garantie dans le cadre du Plan de Continuité d'Activité Groupe.

En Afrique, les équipes Ascoma continuent à servir leurs clients sans changement, aucun confinement n'ayant été décidé à ce jour.

Nous ne manquerons de revenir vers vous en fonction de l'évolution de la situation et nous vous remercions pour votre compréhension et confiance.

Nous espérons que cette crise sanitaire n'affectera pas trop vos équipes et votre activité. Nous restons à votre écoute et attendons avec impatience de vous retrouver prochainement dans des conditions normalisées.

Bien à vous,

Le COMEX du Groupe Ascoma

Hervé Husson  
Président Délégué

Edouard Lagourgue  
Directeur Général

Serge D'Alessandro  
Directeur Général